

Le triomphe du beau-frère La langue du peuple est-elle la langue populaire?

Barbaud, Philippe

Linguiste, Université du Québec à Montréal

Une des annonces publicitaires actuelles de Bell Canada témoigne elle aussi, hélas!, d'un aspect peu reluisant de ceux qui l'ont conçue, à l'image d'une élite québécoise qui fait grand état de la «p'tite vie». Au tout début de cette série de sketches, on voyait le père interprété par un Benoît Brière somme toute assez policé mais plutôt gauche dans sa peau de comédien peu à l'aise avec un langage d'homme distingué. Aujourd'hui nous assistons à la scène où triomphe le beau-frère, un cave qui s'identifie profondément à son parler québécois et dont le langage est une quintessence de crétinisme oral. Ce triomphe est aussi celui du fils, et à eux deux ils font la paire, qui incarne le règne des adoralisants du Québec, adultes, surtout mâles, dans la quarantaine, aux diphtongues boursoufflées, aux chuintantes éreintées, aux nasales «lireuses», et on en passe. Ne questionnons pas l'intelligence du discours. Même un quicktionary ne retrouverait pas ses petits dans ce vocabulaire indigne d'un locuteur adulte accompli. Disparu, évacué du décor, ce père du début, qui avait pourtant réussi à s'extraire des très maternelles jupes de sa parlure et réussi à s'octroyer un peu de cette distinction orale à laquelle notre peuple et nos élites ont définitivement renoncé. Ainsi, la tribu s'est emparée de la tribune et Bell Canada, du porte-voix. Cherchez le souffleur...

Bel exemple de publicité faite à notre image, statueront nos gourous de l'identitaire. Triste méprise! La seule image qu'ils renvoient, c'est celle de leur propre médiocrité langagière. Ceux dont les convictions identitaires s'accomplissent absolument dans la langue populaire conduisent la tribu en terre de Canaan. Nos guides de la société distincte non seulement qualifient d'étrangers les livres français qui prennent trop de place au Salon du livre de Montréal, mais ils se comportent en démagogues de l'oralité.

Car c'est bien ainsi qu'il faut interpréter ce qu'a observé le lexicographe Claude Poirier dans un récent article sur l'histoire de notre langue («*Le français populaire dans l'usage public - L'éclairage de l'histoire*», *Le Devoir*, 4 novembre 1998). On peut néanmoins soupçonner que ce linguiste ne vise pas tant à «l'amélioration» de la langue qu'à la «définition» d'une norme visant à avaliser ce comportement social si typique des Québécois, et qui consiste «à recourir au style populaire dans des circonstances où l'on pourrait s'attendre à une pratique plus soignée». C'est dire les choses avec ménagement car notre parler nous a rendus susceptibles. Que les avatars de l'histoire puissent expliquer l'expansion de la langue du peuple au sein de notre société après la Conquête de 1763 reste un fait qu'il faut savoir gré au directeur du Trésor de la langue française du Québec d'avoir mis en relief grâce à son travail inlassable. Mais l'histoire n'est pas, à mon avis, la première responsable du comportement en question. Il en découle qu'à l'approche historico-identitaire du français québécois que préconise ce lexicographe réputé, et donc influent,

je préfère une approche résolument communicationnelle de la langue française du XXIe.

Le rapprochement qu'il opère entre la langue du peuple et la norme s'avère d'autant plus crucial, voire litigieux, qu'il coïncide avec les objectifs de la politique d'aménagement linguistique du gouvernement actuel visant à établir une norme de la langue commune de tous les Québécois dans le respect, entre autres choses, du caractère pluriethnique et multiculturel de notre société, laquelle est composée de puissantes minorités linguistiques, est-il besoin de le rappeler? Aussi, l'enjeu véritable qui sous-tend l'approche identitaire reste-t-il inconnu d'une équation paradoxale car celle-ci devrait prendre en compte une triple donne: 1- le fonds populaire, qui a une valeur identitaire pour les Québécois; 2- la langue commune, qui devrait régir l'usage public; 3- le français standard, que personne n'ose renier, mais que tout le monde assimile au français de France considéré, quelle honte!, comme étranger. Mais cette sorte d'oecuménisme linguistique qu'on nous propose est-il la meilleure formule pour affronter les défis de la mondialisation que doit relever la langue française? Il est permis d'en douter parce que la justification historique du caractère identitaire de notre langue procède d'un réductionnisme inacceptable. Trois raisons peuvent être invoquées.

La langue du peuple

Premièrement, il est réducteur de confondre ou d'assimiler le fonds dialectal du français québécois à la langue populaire qui caractérise un certain usage public de la langue française au Québec.

En matière de norme linguistique, il n'est pas vrai que la langue populaire coïncide avec la langue du peuple. On ne saurait confondre un registre langagier avec la société elle-même. Lorsque Henri Estienne dénonçait les italianismes du parler des courtisans d'Henri III ou lorsque François Malherbe stigmatisait les gasconnismes des hauts fonctionnaires d'Henri IV, ces deux puristes ne disaient pas de ces personnes bien nées qu'elles parlaient la langue du bas peuple ou de la populace.

S'ils ont banni les mots étrangers et d'origine provinciale, c'est parce que ces mots constituaient des impuretés vis-à-vis du français parlé dans la bonne société de l'Île-de-France. Dieu merci, les mentalités ont changé et, de nos jours, les mots d'origine dialectale, dont notre variété de français est abondamment nantie, ne sont plus taxés d'archaïsmes, comme l'ont fait les Dionne, Clapin et Barbeau. Ce sont des québécismes de plein droit. Par conséquent, ce n'est pas à ce précieux héritage que s'en prennent ceux qui en ont contre la dictature du style populaire dans l'usage public, mais à autre chose, bien sûr.

Deuxièmement, il est réducteur de ramener l'usage public à la chose écrite et de l'illustrer en recourant à la technique des bons auteurs. Que nos meilleurs écrivains et nos journalistes les plus compétents puissent y aller de leurs clins d'oeil aux lecteurs lorsqu'ils écrivent, *so what?* La connivence au quotidien est une bonne chose tant qu'elle ne sombre pas dans le racolage ou la grossièreté. Un mot du terroir par-ci par-là, voilà qui relève de l'effet de style, j'en conviens, mais non pas du style populaire. Là-dessus, les Québécois

n'ont rien inventé. Par définition, le français écrit n'est pas populaire. Quoi qu'il en soit, la population québécoise sait fort bien que ce n'est pas à la chose écrite que s'adressent ses aspirations identitaires, elle qui est analphabète à raison d'un adulte sur cinq. C'est plutôt à la langue parlée, à ce parler tristement populaire adopté par tant de nos personnalités voyantes, que vont ses maternelles attentions. Aux bons auteurs cités en exemple par Claude Poirier, il convient d'opposer les monuments du burlesque, et dont nous avons fait nos coqueluches langagières. Qu'il suffise de mentionner les Yvon Deschamps et Dominique Michel, notre couple chéri de locuteurs, qui sévit depuis trente ans dans nos foyers (et ça dure!) en y façonnant, plus que personne d'autre, le modèle de l'oralité québécoise (prononciation, articulation, intonation, phraséologie, vocabulaire et même gestuelle).

Une américanité mal assumée

Troisièmement, le réductionnisme de l'approche historico-identitaire réside dans l'idée démodée que les langues évoluent en suivant leur cours, comme on dit. On en déduit que rien ne servirait de contenir la langue populaire car elle seule préside au destin des langues, lequel serait à leur transformation, voire à leur disparition. En vérité, les comportements linguistiques d'une société sont déterminés par les valeurs qu'elle adopte selon les époques.

Si les nôtres actuellement sont à l'identité québécoise en matière de langue orale, alors ce n'est pas en vertu des valeurs que partagent tous les autres francophones de la planète mais bien plutôt en vertu de notre américanité malassumée. Les valeurs anti-viriles et anti-intellectuelles que l'on attache au registre soutenu de l'oralité française s'inscrivent profondément dans cette américanité.

Bref, le style populaire et débridé que pratique en son sein l'élite la plus influente en matière de langage oral pour «pogner» auprès de son public n'est pas fait de vieux mots français mais de clones anglais, de diphtongues éléphantiques, de nasales émasculées et de solécismes de cancre. Il faudra me faire la preuve qu'il est contre-productif d'accabler ceux qui l'exploitent, quitte à humilier les plus démagogues d'entre eux. En tout état de cause, l'évolution passée ne saurait être prise en compte dans une putative définition de la norme québécoise actuelle, ce que Claude Poirier admet implicitement lorsqu'il prend soin de qualifier d'«historique» son dictionnaire du français québécois. La fatalité n'est pas inscrite dans les systèmes de la communication humaine, pourvu que certaines conditions (nombre, concentration, vitalité, légitimité, etc.) soient satisfaites. Comme nous les réunissons, rien ne prouve (bien tout l'indique!) que le français populaire d'aujourd'hui doive inexorablement aller se fondre, comme le gaulois d'hier, dans la langue qui remplace le latin des empereurs romains depuis la Seconde Guerre mondiale. Et ce, en raison même de l'emprise toujours accrue de la langue écrite sur les masses parlantes, une situation inédite dans l'histoire des civilisations.

Par conséquent, l'évolution à venir de notre langue fait aussi partie du domaine de l'aménagement linguistique. L'approche communicationnelle est une meilleure caution de la réussite de cet aménagement parce qu'elle est basée sur la nécessité pour un code, quel qu'il soit, d'être uniforme à l'échelle de notre planète. Reléguer le français standard européen au rang d'alternative langagière en sol québécois serait irresponsable. Outre d'aggraver le sentiment d'insécurité linguistique de ceux qui ne peuvent se résoudre à la dictature du style populaire, cette norme sera perçue à brève échéance comme inutile, au même titre que le français en regard de l'anglais dans un Québec qui serait officiellement bilingue. La motivation identitaire se chargera de déterminer les choix et rien n'empêchera le style populaire d'imposer sa marque en raison du soutien dont il jouit dans certains milieux qui le pratiquent avec délectation. Ce n'est pas de cette manière que le Québec ira rejoindre le concert des nations souveraines et émancipées.

13 janvier 1999